



Communiqué de presse
24 septembre 2013

Desserte maritime de la Corse

La Méridionale signe la nouvelle convention de délégation de service public pour 10 ans

La Méridionale, filiale à 100% du groupe STEF, leader européen de la logistique des produits sous température dirigée, a signé ce jour, avec la Collectivité Territoriale de Corse, un contrat portant sur la Délégation de Service Public (DSP) relative à l'exploitation de la desserte maritime, fret et passagers, au titre de la continuité territoriale entre les ports de Corse et le port de Marseille.

Cette convention est d'une durée ferme de dix ans.

Le choix de **La Méridionale** témoigne de la justesse de ses options techniques, commerciales et managériales.

Avec une flotte de trois navires mixtes, le Girolata, le Piana, et le Kalliste, **La Méridionale** dessert les ports d'Ajaccio, de Bastia et de Propriano, avec une extension sur la Sardaigne.

A propos de STEF

STEF est le spécialiste européen de la logistique du froid pour tous les produits agroalimentaires et thermosensibles. Sa mission est de créer un lien sécurisé entre l'industriel et les points de vente. Le groupe exerce et conjugue tous les métiers du transport, de la logistique et des systèmes d'information pour tous les flux sous température contrôlée (-25°C / +18°C). Le groupe est présent dans 8 pays européens (Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suisse) et en Tunisie. Il s'appuie sur 14 500 collaborateurs et des moyens techniques spécifiques : 216 plates-formes ou entrepôts et plus de 4 000 ensembles routiers dont la moitié est détenue en propre. STEF a réalisé au 31 décembre 2012 un chiffre d'affaires de 2 502,3 M€.

Contact : Stanislas LEMOR stanislas.lemor@stef.com

Site : www.stef.com

Code ISIN : FR0000064271 – Code REUTERS : STE.PA – Code BLOOMBERG : STF.FP